Comité de Quartier Ouest-Nord (COQON)

Compte rendu de la réunion du jeudi 8 janvier 2015

Prochaine réunion mercredi 15 avril à 20h30 à l'école Carnot

Une cinquantaine de personnes étaient présentes, dont Samuel Besnard et Hugo Leclerc, élus référents, ainsi que Claire Lemeunier, responsable du Développement social urbain et chargée de la coordination des comités de quartier.

Absents excusés : Camille Vielhescaze, adjoint au Maire en charge de la Jeunesse, de la Vie des quartiers et de la Vie citoyenne, Claude Boniface, Jean-Claude Fourquet et Hélène Magnant Animateur de séance : Jacques Valin - Rédaction du compte-rendu : Claude Fournigault

En raison de la journée de deuil national, une minute de silence a eu lieu en hommage aux victimes des attentats contre les locaux de Charlie Hebdo et à la policière de Montrouge.

1- Notre quartier en images : Que s'est-il passé depuis le 14 octobre 2014 ? par Jacques Valin

- De plus en plus de graffitis un peu partout sur les murs, et même au Parc Simonin. Que peut-on faire ?
- À propos du Grand Paris Express, ligne 15 : une réunion publique d'information a eu lieu le vendredi 12 décembre. Parallèlement, un puits d'essai a été creusé à l'emplacement de l'ancien marché pour étudier les sols, en vue de l'implantation de la future gare.
- Courriers reçus sur la messagerie électronique du Comité de quartier : ils concernent les problèmes d'éclairage dans le quartier des Lumières, l'implantation d'un garage dans le quartier de la Grange Ory, le projet de jardin partagé et les questions de stationnement dans l'ensemble du quartier.
- Un bravo pour l'intervention rapide pour la remise en état de la maçonnerie au pied du grand cèdre, suite à un accident de la circulation.
- La participation des habitants du quartier Ouest-Nord à la descente aux lampions et la décoration du grand cèdre (manifestations organisées à l'initiative d'habitantes).
- Et toujours, les difficultés d'accès et de sortie pour les pistes cyclables de l'avenue Carnot, consécutives aux stationnements des véhicules, la dangerosité de la bordure sous le pont du RER...

2- Point sur le Grand Paris Express après la réunion publique du 12 décembre 2014 - par Isabelle Hatton

À la demande des participants, point concernant l'avancement du Projet Grand Paris et du Pôle gare. Il a été répondu que le concessionnaire voirie serait prêt pour 2015.

Une poche de remblais a été découverte suite aux travaux de forage. <u>Conséquences</u> : le chantier se fera à ciel ouvert et les travaux seront plus coûteux que prévus. L'emplacement de la gare sera légèrement déplacé d'ouest en est. La Société du Grand Paris devrait acquérir puis démolir l'hôtel Kyriad et les pavillons qui y sont accolés. Trois pavillons de la rue de la Coopérative pourraient aussi être concernés. Le dossier respecte les délais prévus.

Parmi les demandes exprimées au cours de cet échange : disposer d'un deuxième accès, afin de limiter les flux des usagers mais aussi pour desservir plus facilement les différents quartiers de Cachan. Cette demande a été largement plébiscitée dans l'enquête menée par le comité de quartier Ouest-Nord.

Des questions sont posées sur le devenir de la rue de la coopérative qui sera fermée entre les numéros 8 et 12, pendant toute la durée des travaux. Les participants s'interrogent sur la nature du projet de construction au-dessus de la nouvelle gare.

Un Comité de suivi des travaux va être mis en place afin de suivre l'avancement du projet urbain autour de la gare et de veiller à limiter les nuisances pour les riverains (bruit, salissures...).

Que se passera-t-il en cas de désordres consécutifs aux travaux ?

<u>Réponse</u>: La Société du Grand Paris fera un constat de l'état des bâtiments avant le début des travaux. En cas de désordres consécutifs aux travaux, après constat, un expert fera effectuer les réparations.

Des informations peuvent être trouvées en cliquant sur le lien suivant :

http://www.societedugrandparis.fr/projet/le-grand-paris/nouveau-metro-grand-paris

Plusieurs participants mentionnent que peu de renseignements sont donnés à la Maison du Projet.

Une évaluation du cheminement des piétons et des cycles vers la gare et le marché est prévue afin de faciliter les abords et les éventuels aménagements.

Commentaires sur quelques diapositives extraites de la réunion publique du 12 décembre 2014 - par François-Marie Blondel

- Présentation du calendrier 2013 2016, avec le dépôt des permis de construire en 2015 et le démarrage des travaux en 2016.
- Avancement du projet sur le territoire de Cachan : schéma du profil en long du tunnel autour de la gare, vue aérienne et coupe longitudinale, vues du parvis et de la salle d'échanges de la future gare (vues susceptibles d'être modifiées).
- Organisation du chantier pour limiter les nuisances et mise en place de comités de suivi des travaux. Ces comités devraient pouvoir suivre la programmation et l'état d'avancement des travaux, faire le point sur les impacts liés au chantier, faire un état des lieux des attentes et avis des riverains et des commerçants. Nota : Le comité de quartier a adressé un courrier à Jean-Yves Le Bouillonnec, Député Maire, pour lui faire part de nos attentes quant aux engagements pris sur la suite de la concertation avec les habitants et notamment la mise en place d'ateliers sur lesquels il avait lui-même pris des engagements.

3- Aménagements prévus autour de la gare - par Samuel Besnard

Une extension de l'accès à la station du RER B avenue Carnot est prévue de février à novembre 2015. Il s'agit de recouvrir l'escalator, d'installer des revêtements anti-graffitis... Pendant la durée des travaux (à partir de 9 h 30), l'accès « direction Paris » s'effectuera par l'ascenseur ou le 4 rue de la Gare. Des remarques sont faites par rapport au flux de passagers en période de pointe. Samuel Besnard précise que le problème est évoqué à chaque réunion avec la RATP: il faudrait aménager une autre sortie pour désengorger les accès. Il a lui-même proposé l'installation d'un tourniquet en remplacement de la porte grillagée, proposition restée sans effet jusqu'à présent.

4- Où en est-on par rapport au jardin partagé du quartier Ouest-Nord ? par Françoise Truong Entre quinze et vingt personnes sont intéressées par le projet. Trois terrains sont actuellement inoccupés : parcelle 175 (avenue Carnot), parcelles 17 ou 70 (avenue Carnot également) et parcelle 57 (avenue des Lumières). Elles pourraient convenir au projet et faire l'objet d'une convention d'occupation précaire. De nombreux participants soulignent l'urgence à trouver un terrain maintenant qu'un groupe important est constitué. Samuel Besnard propose de chercher une alternative aux terrains de l'avenue Carnot qui ne sont pas mobilisables sur un projet jardins partagés en raison des futures affectations à venir. Il est convenu le principe d'une rencontre avec l'adjoint en charge des espaces verts.

5 - Point sur la sortie du journal « Coqon » n° 4 - par Josiane Valin

Diffusion effectuée fin décembre 2014. Les contributions de ce numéro ont été multiples et appel est fait à tous ceux et celles qui souhaitent être associés pour la sortie du prochain numéro.

Nota: suite à la sortie de ce numéro, Mme Delay, Principale et Mme Mazaniello, Principale-ajointe du Collège Victor Hugo ont indiqué dans un courrier avoir apprécié le contenu de l'article associant plusieurs élèves et souhaitent que l'on puisse poursuivre cette collaboration.

6 - Tableau de suivi des demandes « Fait/pas fait » - par Dominique Sprenger

Après explications sur le dispositif de suivi, un premier bilan sur 3 années d'utilisation du « tableau Fait/pas fait » fait apparaître un décrochage entre le rythme de traitement (2 à 5 points réglés par an) et l'augmentation des points en rappel et en suspens (passés de 25 à 35 de février 2012 à janvier 2015) . Un certain nombre de points (pistes cyclables bouchées par des automobiles, avancement du dossier N20, huiles et stationnement gênant autour d'un garage, éclairage des trottoirs, sécurité des parkings...) ont été précisément évoqués avec les élus à l'occasion du comité de quartier. Les échanges ont permis d'éclairer les personnes présentes sur l'état d'avancement de ces dossiers

Pour terminer la soirée de façon conviviale, nous nous sommes retrouvés autour des galettes et de verres de cidre. La séance est levée à 23h.

Pour poser des questions ou donner des informations, participer à la commission écologie ou à l'équipe de rédaction du journal Coqon, contribuer à la réalisation du diaporama (textes ou photos), être informé des prochaines initiatives ou réunions du Comité de Quartier Ouest-Nord, merci de transmettre vos coordonnées par courriel à l'adresse de messagerie suivante : coqon.cachan@gmail.com

Pour être informé de ce qui s'est passé dans le quartier et de ce qui va se passer : http://cogon.cachan.over-blog.com/